



Conseil d'école du lundi 5 novembre 2018

Début de séance à 18h30

Etaient présents :

Mme Abrioux, Mme Aubrey, Mme Bedouet, Mme Birocheau, Mme Jentet, Mme Voisin, M. Lambert : parents élus (titulaires et suppléants).

Mairie : M. Birocheau, responsable de la commission scolaire, Mme Coutable, Mme Plou, conseillères municipales.

M. Meunier, DDEN .

Mme Barat-Charpentier, Mme Georget, Mme Guingouain, Mme Hascouet, Mme Hentry, Mme Klein, Mme Morcillo, Mme Roux, enseignantes.

Secrétaire de séance : Mme Klein

Excusés : M. de Colbert, maire de Truyes, Mme Delafont, inspectrice de l'Education nationale

1) Approbation du procès-verbal du conseil d'école du 8 juin 2018

Vote et approbation du PV du conseil d'école du 8 juin 2018.

2) Résultats des élections des représentants des parents d'élèves au conseil d'école et rôle des représentants des parents

268 électeurs étaient concernés : 109 votants soit une participation de 40,7 % (totalité des votes par correspondance) contre 48,6 % de participation l'an dernier, 159 abstentions, 13 bulletins blancs ou nuls et 96 suffrages exprimés pour la seule liste présentée.

Ont été élus :

Membres titulaires : Mme Jentet, Mme Birocheau, Mme Bedouet, Mme Greiner, Mme Loubière, Mme Voisin, Mme Perrot,.

Membres suppléants : Mme Aubrey, Mme Girard, Mme Marnais, M. Lambert, Mme Abrioux, Mme Baisson, Mme Cairns.

Mme Morcillo informe les membres du conseil du rôle des représentants de parents d'élèves au conseil d'école.

3) Présentation DDEN (Délégué Départemental de l'Education Nationale)

Présentation par M. Meunier, DDEN de notre secteur, de la fonction et des missions du DDEN. Le DDEN est nommé par le Directeur Académique pour une durée de 4 ans. Il visite les écoles et vérifie l'état des locaux, des classes, du mobilier, de l'hygiène, aussi bien dans les écoles et les restaurants scolaires que dans les centres périscolaires. Il peut être consulté sur différents travaux, telle la construction d'une école, l'agrandissement d'un centre périscolaire ... Il contrôle également la fréquentation scolaire. Il peut être présent dans les classes mais sans donner son avis sur la pédagogie enseignée. Il rédige un rapport, de manière indépendante, qu'il adresse à l'Inspectrice de l'Education nationale et transmet aux écoles et mairies.

Il peut, également, tenir un rôle de médiation entre les différents partenaires de l'école.

4) Effectifs 2018 – 2019, répartition, organisation pédagogique :

A la rentrée, l'effectif était de 161 élèves : 28 CP, 34 CE1, 41 CE2, 27 CM1, 31 CM2.

La répartition et l'organisation pédagogique sont les suivantes :

- | | | |
|-----------|-----------|---------------------------------|
| ▪ CP | 22 élèves | A. Guingouain |
| ▪ CP/CE1 | 23 élèves | A. Barat-Charpentier / V. Klein |
| ▪ CE1/CE2 | 23 élèves | C. Roux |
| ▪ CE2 | 25 élèves | P. Georget |
| ▪ CE2/CM1 | 22 élèves | G. Hascouet |
| ▪ CM1/CM2 | 24 élèves | C. Hentry |
| ▪ CM2 | 22 élèves | C. Morcillo / V. Klein |

A la rentrée prochaine, 31 CM2 partiront en 6ème et 36 CP sont attendus.

5) Présentation du réseau d'aide (RASED)

Présentation des membres du RASED :

- Maître E : Mme Corbel (aide à dominante pédagogique, à la demande des enseignants et avec accord des parents).
- Maître G : Mme Vignol (aide à dominante rééducative, a pour objectif d'aider l'enfant à devenir élève).
- Psychologue scolaire : Mme Charlotte Lecomte (intervention à la demande des enseignants et/ou des parents, avec accord des parents).

6) Vote du règlement intérieur

Règlement conforme au règlement type départemental du 05/09/2018.

Transmis aux membres du conseil d'école pour relecture et remarques éventuelles.

Règlement intérieur voté et adopté, il sera transmis aux familles courant novembre.

7/ APC (Activités Pédagogiques Complémentaires)

Des APC dédiées uniquement à la lecture cette année, qui doivent participer à construire le parcours du lecteur autonome :

- Développer le goût et le plaisir de lire
- Maîtriser une lecture fluide et aisée
- Travailler la compréhension de lecture

Organisation : le mardi ou le jeudi, selon les enseignantes, de 16h20 à 17h20.

8) Projets pour l'année en cours

Cross des écoles :

- A eu lieu le vendredi 19/10/2018 sous forme de contrats temps.
- Les enseignants remercient chaleureusement les parents qui ont aidé à la mise en œuvre du cross.

Piscine :

- 7 créneaux : toutes les classes
- De septembre à fin novembre : 4 classes (CE2, CE2/CM1, CM1/CM2, CM2)
De mi-novembre à fin janvier : 3 classes (CP, CP/CE1, CE1/CE2).

Ecole et cinéma :

- Inscription de l'école pour 6 projections.
- 5 classes inscrites : CP/ CE1, CE1/CE2, CE2, CE2/CM1, CM1/CM2
- 1^{er} trimestre : projection au ciné Off de Cormery le 3/12/2018
 - « Princes et princesses » : CE et CE1/CE2
 - « Une vie de chat » : CE2/CM1

Projet musique :

- Projet enseignantes / intervenante : écriture collaborative du projet, validé par l'IEN.
- 5 classes concernées : CP/CE1, CE1/CE2, CE2, CE2/CM1, CM1/CM2
- Présence de l'intervenante musique, Mme Marrocq, tous les mardis
- Créneau de 30 min à 45 min par classe
- Activités proposées : écoute musicale, pratique, chorale
- Coût : environ 4 500 euros pour l'année
- Projet de présentation aux familles : à définir

Classe de neige et découvertes :

- Projet concernant 2 classes : CP et CM2
- Lieu d'hébergement : La Bourboule
- Date : du 21 au 25 janvier 2019
- Objectif général : sortir du contexte et de l'espace habituel de la classe afin de créer un dépaysement et un moment privilégié d'apprentissage de la vie collective. Créer un tutorat des élèves de CM2 auprès des élèves de CP (aider l'autre).
- Activités liées à l'environnement de la montagne en hiver : ski de descente, randonnées en raquettes, construction d'un igloo, chien de traîneau
- Budget prévisionnel :
 - Coût : 361 € par élèves (transports + hébergement + activités)
 - transports : 63,50 € par élève (aller-retour + trajets sur place)
 - hébergement + activités: 297,50 € par élève

La part demandée aux familles est de 250 € maximum, sachant que des actions seront menées tout au long de l'année pour diminuer le coût supporté par les familles (vente de sacs, marché de Noël...).

- Une subvention exceptionnelle de 1800 euros est demandée à la mairie.
- Dossier complet transmis et soumis à l'IEJ : en attente de validation.

Projets correspondance :

- Classe de CP : correspondance avec une classe de l'école d'Azay-sur-Cher
- Classe de CP/CE1 : correspondance avec une classe de l'école de Bléré
- CE1/CE2 : correspondance avec une classe de l'école de La Chevrolière (près de Nantes)

9) La sécurité à l'école

Maintien du plan Vigipirate sécurité renforcée et risque d'attentat.

Mise à jour et transmission à la mairie et à l'Inspection des deux PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité)

- PPMS Risques Majeurs
- PPMS intrusion attentats

Ces PPMS déterminent :

- La structure de l'école : organisation matérielle et pédagogique
- Les liens avec l'extérieur
- Le déclenchement de l'alerte
- La mise en œuvre des mesures à prendre

Au cours de l'année scolaire, doivent être mis en place :

- Deux exercices incendie
- Deux exercices PPMS (*Plan Particulier de Mise en Sécurité*) dont un « intrusion attentat »

Le premier exercice incendie a eu lieu le 17/09/18 et l'exercice PPMS intrusion attentat a été mis en œuvre le lundi 5 novembre. Une fiche de synthèse de cet exercice sera envoyée à l'inspection.

L'installation d'un système d'alarme a été réalisé dans l'école au cours des dernières vacances, une formation aux enseignantes doit être faite. La sonnerie de cette alarme servira à l'alerte et au déclenchement du PPMS intrusion attentat.

Il est évoqué la présence éventuelle des pompiers lors d'un prochain exercice.

10) Point sur les travaux / investissements réalisés, prévus ou à prévoir

a- Travaux et investissements réalisés

- Peinture : classe 2
- Installation d'un système d'alarme :
 - sécurisation de l'enceinte de l'école
 - déclenchement de l'alerte intrusion attentat : bouton poussoir dans chaque classe
- Mobilier : renouvellement chaises (8 chaises cycle 2 et 8 chaises cycle 3)
- Tableau salle 2 (blanc avec 2 rabats dont un avec ligne Seyès)
- Un arbre mort coupé dans la cour et rachat de deux arbres (magnolia / sapin)

b- Travaux prévus et à prévoir

- Peinture couloir salle 7
- Rideau extérieur fenêtre salle 8 à changer
- Faire placards sous l'étagère en bois salle 2
- Faire étagères bibliothèque salle 7
- Installer porte-manteaux (rez-de-chaussée, devant salles 2 et 5)
- Salle 5 : cache néon défectueux, boucher trou laissé dans la porte par le verrou enlevé (porte entre classe et salle informatique)
- Réaménagement pour nouvelle salle des maîtres (en réflexion)

c- Investissements prévus

- Changement boiseries

Changement de 5 fenêtres et 2 portes côté est de l'école.

d- Investissements à prévoir

➤ Entretien école

Peinture grille + portail.

Réaménagement des toilettes

➤ Equipement informatique

Souhait de l'équipe de poursuivre l'équipement de l'école en TNI (il reste trois classes à équiper) pour les années à venir.

Achat d'un vidéoprojecteur : mairie ou USEP (ou réparation : déclaration assurance à faire)

Intervention de M. Birocheau

M. Birocheau tient à informer le conseil d'école sur le fait que la municipalité a interpellé l'EN concernant le transfert de compétences de la maintenance informatique assurée par CARM vers les mairies d'ici la fin de l'année civile. La mairie devra désormais assurer la maintenance du parc informatique de l'école en faisant appel aux forces vives de l'équipe municipale ou à un prestataire extérieur. Le CARM aidera à la mise en place mais plus à la maintenance. La municipalité fait part de son inquiétude, car outre le fait que ceci représente une surcharge importante en termes de coût pour la commune, l'Education Nationale impose un système de logiciel dont seul le CARM détient le savoir. Un courrier au DASEN sera envoyé. Une copie sera faite au DDEN.

11) Dates des prochains conseils d'école

Mardi 26 février 2018 à 18 h 30

Vendredi 14 juin 2018 à 18 h

12) Intervention des représentants des parents d'élèves

« L'éducation sexuelle à l'école : la mise en application d'une éventuelle loi, le contenu des cours, les classes concernées, les dispenses autorisées... »

Suite aux fausses rumeurs de l'été, l'Education Nationale a fait paraître une nouvelle circulaire parue au BO du 12/09/2018 afin de réaffirmer le cadre de cet enseignement au sein de l'école. On y précise que *« L'éducation à la sexualité se fonde sur les valeurs humanistes de liberté, d'égalité, de respect de soi et d'autrui. Elle doit trouver sa place à l'école dans un esprit de laïcité, de neutralité et de discernement. L'enfance et son intimité sont pleinement respectées. »*. Il s'agit de développer chez les élèves des savoirs-être et des comportements respectueux et responsables.

Au niveau des programmes de cycle 3, en sciences, dans le domaine « Le vivant, sa diversité et les fonctions qui le caractérisent » sont abordés :

- la puberté (changements morphologiques, comportementaux et physiologiques)
- le rôle respectif des deux sexes dans la reproduction.

L'infirmière scolaire intervient sur le thème de la puberté auprès des CM2 sur deux séances.

« L'organisation du voyage scolaire prévu en 2019 : problème d'équité avec les autres classes, sentiment d'injustice des CM2 de l'autre classe et un manque d'impartialité vis-à-vis d'une classe réputée difficile depuis quelques années. »

Une classe de découvertes est avant tout un projet de classe. Il en va par ailleurs de la liberté pédagogique des enseignants et de leur volonté d'organiser un départ en classe de découvertes.

C'est un projet qui mûrit depuis un an, avec la volonté de créer une cohésion de classe, de la coopération, de développer le respect aux autres et l'entraide, ce dont cette classe a besoin.

« Problèmes de disciplines, de comportements de certains élèves : moyens mis en place cette année. »

Concerne notamment la classe de CE2. Les enseignants ont anticipé ces soucis de comportement en séparant le groupe en 3. Beaucoup de discussion et de concertation en équipe.

Mme Georget précise qu'il lui a fallu 5 semaines pour avoir une ambiance de classe au travail, par ailleurs, les « messages clairs » ont été introduits ce qui contribue à développer l'empathie et fonctionne bien. Si la bienveillance n'est pas suffisante, des sanctions peuvent être prises. Des rencontres ont eu lieu avec les familles. Une réflexion est en cours avec Mme Corbel (maîtresse E) pour travailler avec les enfants en deux groupes.

Fin de la séance à 20h52

La directrice de l'école
Mme Morcillo

La secrétaire de séance
Mme Klein